



Centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil

DEMANDE D'EXPLICATIONS ADRESSEE AU DIRECTEUR

Etablie par **FO** Justice

Remise-le : 14 novembre 2022

à 10h00

FAITS REPROCHÉS

Un détenu est monté sur le toit de l'établissement depuis le terrain de sport de la MC3, et y est resté pendant plusieurs heures, le jeudi 03 novembre 2022.

- 1.** Comment un tel incident est-il possible dans une centrale sécuritaire sachant qu'un autre détenu a déjà fait de l'escalade plus d'un an auparavant ?
- 2.** Comment expliquez-vous les nombreux dysfonctionnements concernant la gestion de cet incident : un bâtiment qui se retrouve sans gradé, intervenants extérieurs restés bloqués et parfois enfermés jusqu'à 20h00, et pourquoi plusieurs secteurs, dont les miradors, sont restés sans information dès l'arrivée des ERIS, et ce jusqu'à la fin de l'incident... ?
- 3.** A quoi ont servi tous les anciens exercices et les différentes inspections puisque les failles actuelles n'ont été ni détectées ni traitées ?
- 4.** Pourquoi, à aucun moment, l'avis des agents présents n'a été recueilli pour analyser l'incident ?
- 5.** Comment expliquer vous que les Motorolas n'aient pas été remplacés alors qu'ils devaient l'être depuis 2019, et qu'ils dysfonctionnent régulièrement ?
- 6.** Comment expliquer la situation des miradors : sièges inadaptés, vitres sales, fenêtres mal fixées et qui ne s'ouvrent pas correctement, plusieurs projecteurs H.S. et à la portée nettement insuffisante (impossible d'atteindre le toit) ... ?
- 7.** Pourquoi l'ensemble du personnel, très en attente de réponses et d'actes forts concernant la situation de crise actuelle, n'a eu aucune communication par mail, et même pas de remerciements pour ceux qui étaient présents ce jour-là ?
- 8.** Quand auront lieu les travaux de sécurisation (et pour faire quoi précisément) afin d'empêcher tout renouvellement d'un tel incident ? Allez-vous invoquer le « pas d'argent » ?
- 9.** Pourquoi les observations ne sont pas toujours traitées en temps réel, ou au moins très rapidement ?
- 10.** Que comptez-vous faire concernant l'organisation des mouvements, et en particulier, allez-vous continuer de laisser le terrain de sport occupé sans surveillance directe ?
- 11.** Quand et combien de transferts va-t-il y avoir pour apaiser la détention ? Ceux-ci seront-ils compensés par l'arrivée de détenus tout aussi problématiques ? Allez-vous accepter qu'on reçoive une fois de plus et indéfiniment tout et n'importe qui des autres DI et de la DAP ?
- 12.** Que comptez-vous faire face aux détenus qui pourrissent régulièrement la détention (allers retours réguliers QD-QI, détention -QD, provocations régulières, hygiène déplorable, troubles mentaux...) ? Allez-vous simplement vous reposer sur le professionnalisme des personnels ?
- 13.** Allez-vous continuer à improviser au coup par coup, après chaque incident, ou allez-vous enfin anticiper, et donner à l'ensemble du personnel une vraie perspective, claire et partagée par tous ?

Nous nous arrêterons là, la liste n'est malheureusement pas exhaustive. L'établissement est en situation de crise, et nécessite des réponses urgentes

Vous avez un délai de 48 heures pour répondre à cette demande d'explications.

Vous avez la possibilité de vous faire assister par un ou plusieurs défenseurs de votre choix.

Vous avez le droit d'obtenir la communication intégrale de votre dossier individuel.

RÉPONSE URGENTE ATTENDUE

Qu'aller vous mettre en place, quand, et quand le personnel sera enfin tenu informé?



Date

Signature



AVIS DU CHEF DE DETENTION OU DU CHEF DE SERVICE

ENVOI A LA DI : DOIT SE POSITIONNER IMPÉRATIVEMENT

Date
Nom du rédacteur
Signature

AVIS DU DIRECTEUR ADJOINT

Date
Nom du rédacteur
Signature

**LA PÉNITENTIAIRE A UNE HISTOIRE, AVEC
FO JUSTICE JE CONSTRUIS SON AVENIR !**

**▶ Du 1^{er} au 8 Décembre
Je Vote FO Justice !!!**



DECISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

ATTENTION CE NE SERA PAS QU'UN SIMPLE AVERTISSEMENT...

ci-joint un courrier

Date
Nom du rédacteur
Signature

SUITE DONNEE A LA DEMANDE D'EXPLICATION DONT L'AGENT FAIT L'OBJET :

- traitement au niveau local
- traitement au niveau interrégional
- pour traitement interrégional
 - pour traitement national

Date
Nom du rédacteur
Signature

AGENT AVISE LE :

SIGNATURE DE L'AGENT :

